

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: ECOPRO CUCARACHAS FUSION

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2021-0002

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0024496-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

ECOPRO CUCARACHAS FUSION
MAGNUM GEL OPTIMUM
MAGNUM GEL NOA

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	MYLVA S.A.
	Adresse	Via Augusta, 48 08006 Barcelona Espagne
Numéro de l'autorisation	FR-2021-0002	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0024496-0000	
Date de l'autorisation	18/01/2021	
Date d'expiration de l'autorisation	31/12/2025	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	MYLVA S.A.
Adresse du fabricant	Via Augusta, 48 08006 Barcelone Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Saint Galderic, 23, Poligon Industrial Ponent Sant Pol de Mar 08395 Barcelone Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	37 - Imidaclopride
Nom du fabricant	ADAMA Agriculture España S.A.
Adresse du fabricant	Calle Mendez Alvaro, 20-5 28045 Madrid Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Adama Makhteshim Ltd. - Neot-Hovav Eco-Industrial Park 84100 Beer Sheva Israël
	Jiangsu Yangnong Chemicals Group Co. Ltd - 39 Wenfeng Road 225009 Yangzhou Chine

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Imidaclopride	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine	Substance active	138261-41-3	428-040-8	2,15

2.2. Type de formulation

Appât en gel (prêt-à-l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	<p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Recueillir le produit répandu.</p> <p>Éliminer le dans</p>

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Application de gouttes de gel via l'utilisation de seringue par les professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Blattella germanica</i> Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Adultes Nom scientifique: <i>Blatta orientalis</i> Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Adultes Nom scientifique: <i>Periplaneta americana</i> Nom commun: Blatte américaine Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Application ciblée en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Application de manière ciblée d'appât par gouttes de gel dans des crevasses et fissures à l'aide d'une seringue ou d'une cartouche.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Blatte germanique (<i>Blattella germanica</i>) : - faible infestation : 0,12 g/m ² (3 gouttes) - forte infestation : 0,16 g/m ² (4 gouttes) Blatte orientale (<i>Blatta orientalis</i>) et blatte américaine (<i>Periplaneta Americana</i>) : - faible infestation : 0,16 g/m ² (4 gouttes) - forte infestation : 0,24 g/m ² (6 gouttes) Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Appliquer en gouttes de 0,04 g selon le degré d'infestation Blatte germanique (<i>Blattella germanica</i>) : <ul style="list-style-type: none">- faible infestation : 0,12 g/m² (3 gouttes)- forte infestation : 0,16 g/m² (4 gouttes) Blatte orientale (<i>Blatta orientalis</i>) et blatte américaine (<i>Periplaneta Americana</i>) : <ul style="list-style-type: none">- faible infestation : 0,16 g/m² (4 gouttes)

- forte infestation : 0,24 g/m² (6 gouttes)

Fréquence d'application lors d'un traitement : 1 application sur 4 semaines.

Ne réappliquer le produit qu'une seule fois si l'infestation persiste. Ne pas appliquer plus de 12 gouttes par maison par application.

Fréquence de traitement :

3 mois après la fin de l'infestation, le traitement peut être répété.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Seringues en LDPE de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 g

Cartouches en LDPE de 15, 20, 25, 30, 35, 40 et 50 g

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Appliquer le produit biocide de manière ciblée uniquement dans les fissures et crevasses derrière les meubles ou appareils ménagers. Le produit ne doit pas être utilisé sur des surfaces accessibles.

Ne pas appliquer sur le bois ou les surfaces poreuses.

Ne pas exposer le produit biocide à la lumière ou à la chaleur (ex : radiateur).

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Eviter le contact avec les surfaces traitées.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Le produit ne doit pas être appliqué dans des zones accessibles aux enfants.

Appliquer dans des zones difficilement accessibles, non susceptibles d'être lavées et totalement à l'abri de l'eau.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), pendant l'application du produit.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Application du gel dans des boîtes d'appâts

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Blattella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Periplaneta americana Nom commun: Blatte américaine Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application des appâts
Description détaillée:
Application de boîtes d'appâts

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 0,2 à 0,4 g/m²
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
0,2 à 0,4 g/m²

Par exemple pour une boîte d'appâts contenant 2,5 g :

- 2 stations d'appât par pièce en cas de faible infestation (5 g / 22 m²)
- 4 stations d'appât par pièce en cas de forte infestation (10 g / 22 m²)

Fréquence d'application lors d'un traitement :

4 semaines après le début du traitement, les boîtes d'appât doivent être remplacées par des nouvelles boîtes d'appâts si l'infestation persiste.

Fréquence de traitement :

3 mois après la fin de l'infestation, le traitement peut être répété.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Boîte d'appât en PET contenant 1 - 1,2 - 1,5 - 2 et 2,5 g de gel

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Les boîtes d'appâts ne doivent pas être ouvertes ou manipulées.

Ne jamais introduire les doigts dans les trous du piège.

A la fin de la campagne de traitement, collecter les boîtes d'appât en vue de leur élimination.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.

Informez le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

Déposer le produit à l'abri des rayons du soleil ou d'une source de chaleur (ex. ne pas le placer sous un radiateur).

Ecartez toute source alimentaire pendant le traitement.

Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc).

Alterner les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents (afin d'éliminer les individus résistants dans la population).

Ne pas appliquer le produit dans des zones où la résistance à la substance active contenue dans le produit est suspectée ou établie.

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou ne pas appliquer dans les zones déjà traitées avec un autre insecticide.

Ne pas disposer le produit ou les boîtes d'appâts sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les enfants, les animaux ou avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de vie : 2 ans.

Stocker dans l'emballage commercial.

Garder l'emballage fermé dans un endroit sec, frais et ventilé.

Protéger du gel.

6. Autres informations

Le produit contient une substance amérisante.